



Compte rendu CST du 10 mars 2026

Liminaire FO ([voir article correspondant](#))

Le DGS est en accord avec le constat de FO sur le taux d'index égalité hommes/femmes qu'il trouve insatisfaisant. Certains départements ont un index très élevé, mais le DGS s'interroge sur les modalités mise en place. Une étude sera menée auprès de ces derniers

1. Approbation des procès-verbaux des 18 et 27 novembre 2025

Adopté à l'unanimité

2. Modalités de mise en place de la nouvelle organisation du service régie de la direction des bâtiments

L'administration s'étonne du vote « contre » des OS, le DGS et la présidente du CST considèrent qu'il y a eu un travail important de la direction des bâtiments à la suite du dernier CST.

Les entretiens de recrutement viennent seulement de commencer pour les responsables de secteur. Les fiches de postes sont en cours de rédaction.

Rejeté par l'ensemble des organisations syndicales

3. Ajustement du tableau des effectifs

À la suite des réussites à un concours, transformation des postes aux bons grades, si changement de filière, besoin d'adaptation au cadre d'emploi, réajustements à la suite du dernier CST sans impact sur les organisations.

2 changements de filière par suite de reclassement pour inaptitude (fonction grade), modification d'une durée hebdomadaire d'un agent à l'historial (24h à 28h), ajustements pour les besoins en matière de recrutement, emploi au laboratoire au même cadre d'emploi pour devenir responsable.

Avis favorable à l'unanimité

4. Détermination des modalités relatives à la composition et au fonctionnement du CST et de la F3CST

OS sollicitées pour fixer le nombre de membres/collèges.

Proposition de reconduite des effectifs :

- CST : 10 titulaires OS, autant de suppléants

- F3SCT : 10 titulaires OS, double effectifs

Avis favorable à l'unanimité

5. Modifications relatives aux lignes directrices de gestion en matière d'avancement de grade et de promotion interne (AGPI)

[Voir article](#)

POUR INFORMATION

6. Orientations budgétaires de la collectivité 2026

En 2025, 14 millions d'euros en moins et 2,5 millions en moins pour financer la CNRACL.

En 2026 moins de contraintes prévues, mais la Vice-Présidente en charge du budget a néanmoins annoncé des exigences départementales : maintien du haut niveau du service public, priorité aux solidarités, développer de façon équilibrée le territoire et intégrer les enjeux climatiques et environnementaux de toutes nos politiques.

Pour information :

Réhabilitation du CAD : toujours d'actualités, mais alternatives en cours d'études, pour rassembler beaucoup de services en un lieu unique.

7. Bilan comparatif du complément annuel CIA pour les années 2026 et 2024

8. Expérimentation relative au renforcement de l'encadrement technique en territoire d'action sociale

Le nombre d'enfants confiés a été en hausse.

L'expérimentation du poste coordonnateur prévention est reproduite pour un an sur l'ensemble des territoires, il est proposé des évolutions en termes de missions : déploiement de la démarche de prévention sur un spectre plus large d'intervention (entourage de l'enfant – sa famille), renforcer la transversalité de la prévention, renforcer l'accompagnement de l'ensemble des professionnels concernés.

Nouvelle période d'expérimentation du 1^{er} mars au 31 décembre 2026 avec une nouvelle évaluation qui sera présentée au cours du premier trimestre 2027 au CST.

La coordo prévention qui était sous la hiérarchie du RTE (responsable territoriale enfance) est maintenue, mais la hiérarchie fonctionnelle est donnée au RTAAS (responsable territoriale accueil et action sociale).